



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 32493

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les résolutions adoptées lors des assises européennes du financement des PME. Si, au vu de la situation économique actuelle, le déblocage de deux milliards d'euros *via* la BEI et le groupe BPCE est nécessaire à la survie des PME, le renouvellement de ce genre d'actions ne saurait constituer, à terme, une politique viable face aux problèmes de financement de ces entreprises. Ainsi, l'objectif est plutôt de transposer le rôle d'investisseur au secteur privé (banques, ménages ou fonds d'investissement). Cependant, il apparaît clair que sans incitation étatique efficace ni consolidation de la confiance des acteurs économiques dans les PME, ainsi que le souligne le rapport Berger-Lefebvre, le résultat d'initiatives comme l'introduction en bourse de ces entreprises à travers Enternext ne sera sans doute pas à la hauteur des espérances affichées. En conséquence, il lui demande de préciser son action dans la transmission de la fonction de financement des PME de l'État au secteur privé.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32493

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7366

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)